

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 27/03/2025**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 mars, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 21 mars 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélié ARQUIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrice CHOIMET
Stéphanie VIOLIN
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Vincent PÉRUSET
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Vincent PÉRUSET
Bruno TOUPET ayant donné pouvoir à Agnès PARAGOT
Patrick TESSIER ayant donné pouvoir à Jean-Luc VIAUD

Secrétaire de séance : Jocelyne LANDRON

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 MARS 2025**

FINANCES

**Budget Annexe « ZAC de la Sèvre »
Approbation du compte de gestion 2024**

Philippe FORMENTEL expose :

Par délibération en date du 7 février 2019, un budget de comptabilité M14 dénommé budget annexe « ZAC de la Sèvre » a été créé afin de permettre le suivi de la situation financière de la ZAC.

Conformément à sa mission, Monsieur le Trésorier municipal a établi le compte de gestion du budget annexe « **ZAC de la Sèvre** », compte qui retrace les flux de recettes et de dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice budgétaire, liées à l'aménagement du futur quartier.

Le compte de gestion établi par M. Loyer, comptable du Trésor, constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur, il doit être transmis au plus tard le 1^{er} juin de l'exercice suivant et doit être voté préalablement au compte administratif.

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Compte de Gestion du budget annexe « ZAC de la Sèvre » 2023 présenté par M. Loyer, comptable du Trésor,

VU l'avis de la commission Finances du 11/03/2025.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE le compte de gestion du budget annexe « ZAC de la Sèvre », présenté par Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2024, et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif, pour le même exercice ;

PRÉCISE que ce compte de gestion n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 27/03/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Jocelyne LANDRON

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Jocelyne Landron.